

Information financière du 22/6/2011

Assemblée Générale Mixte du 13 juillet 2011 Modalités de disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mercredi 13 juillet 2011 à 9 heures au siège social de la société, 400, avenue Marcel Dassault, 34170 Castelnau-le-Lez.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 8 juin 2011 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 27 juin 2011 et dans un journal d'annonces légales le 23 juin 2011.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société (www.orchestra.fr à la rubrique « Résultats financiers / Information réglementée) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents notamment prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

Prochain communiqué : chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2011-2012 le 13 juillet 2011, après clôture de la bourse

Contacts :

Actifin

Stéphane Ruiz
01 56 88 11 15
sruiz@actifin.fr